



En application de la directive cadre sur l'eau, qui vise la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, un **état des lieux des masses d'eau est réalisé tous les 6 ans** dans chacun des 6 bassins versants de France métropolitaine.

Il sert de base à la préparation du SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) et du programme de mesures pour la période 2022-2027.

L'état des lieux permet également de caractériser le risque de non-atteinte des objectifs environnementaux à l'horizon 2027. Ce risque est établi sur la base de l'analyse combinée de la qualité des milieux aquatiques et des pressions exercées par les activités humaines sur ces milieux.

« L'état des eaux » est défini par la directive cadre sur l'eau :

Pour les eaux de surface,

- **le bon état écologique** correspond à un bon fonctionnement des écosystèmes du milieu aquatique. Il intègre à la fois des éléments biologiques et des éléments de physico-chimie générale soutenant la biologie (c'est-à-dire influant directement sur la biologie) et certains polluants spécifiques (métaux, pesticides...),
- **le bon état chimique** concerne des micropolluants spécifiques (produits phytosanitaires, substances utilisées dans l'industrie, dans des produits ménagers...) devant faire l'objet d'une surveillance particulière au niveau européen pour protéger les prédateurs supérieurs des milieux aquatiques, les mammifères dépendants de ceux-ci et la santé humaine.

Dans les eaux souterraines, l'évaluation se fait au travers de deux notions :

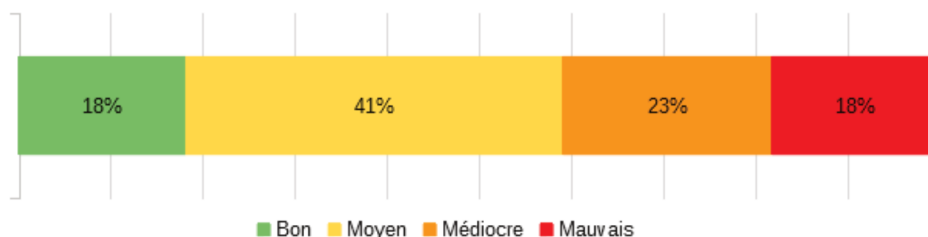
- **l'état quantitatif**, qui consiste en un bon équilibre entre prélèvements et ressources.
- **l'état chimique**, qui porte notamment sur les teneurs en nitrates et pesticides, principaux polluants qui affectent les eaux souterraines.

Dans le bassin Loire-Bretagne, le dernier diagnostic a été validé en 2019 par le Comité de bassin, avec l'appui des services techniques de l'agence de l'eau, de la Dreal et de l'OFB. **En Loir-et-Cher, sont comptabilisées (tout ou partie de) 110 masses d'eau de surface** (cours d'eau ou portions de cours d'eau) **et 24 masses d'eaux souterraines** (volume d'eau à l'intérieur d'un ou de plusieurs aquifères).

En Loir-et-Cher, 18 % des cours d'eau sont en bon état écologique. Cette proportion est de 19 % pour la Région Centre Val de Loire et de 24 % à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

Etat écologique des cours d'eau en Loir-et-Cher

Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne, EDL 2019

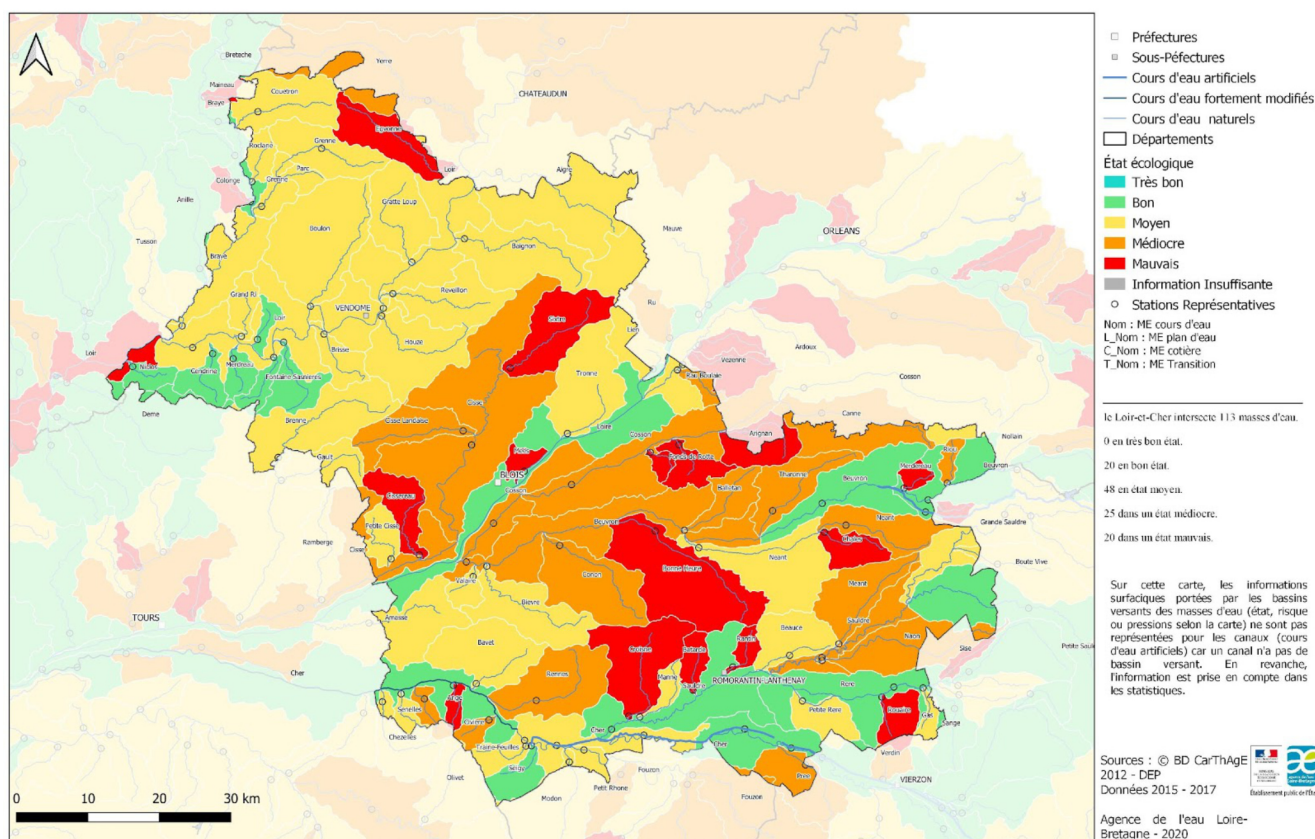


En Loir-et-Cher, les principaux éléments responsables du déclassement des masses d'eau superficielles sont l'oxygène et le phosphore et l'indice « poissons* » pour la composante biologie. L'impact des pollutions (ponctuelles et diffuses) est d'autant plus important que le débit des cours d'eau est faible. En été, l'évaporation des plans d'eau et les prélèvements renforcent cette problématique.

*Le poisson se trouve au sommet des réseaux trophiques. C'est un organisme intégrateur des conditions des milieux aquatiques, et, pour cela, un bon indicateur de leur qualité. Il est sensible à la qualité physico-chimique et chimique de l'eau mais aussi à la qualité physique des milieux aquatiques, au régime hydrologique et à la morphologie des cours d'eau.

État écologique des masses d'eau de surface dans le Loir-et-Cher

État des lieux 2019



Nitrates dans les cours d'eau du Loir-et-Cher : peu d'évolution sur la période 2000-2017.

72 stations de mesures représentatives de l'état écologique ont été utilisées pour l'analyse de la concentration en nitrates en mg/l. Sur 43 stations (soit 60 %) pour lesquelles un calcul de tendance a pu être établi, 16 % sont en baisse (7) et 14 % sont en hausse (6). Par défaut, les 30 autres stations (70 %) sont classées en stagnation du fait de l'impossibilité de juger d'une tendance dans un sens comme dans un autre.

L'état chimique des cours d'eau, mieux évalué que lors du précédent état des lieux (2013), n'est pas encore complètement défini.

Il concerne une liste de 53 substances appelées substances prioritaires ou prioritaires dangereuses couvrant des domaines très variés, qui sont pour l'essentiel des métaux, des solvants, des pesticides, des plastifiants et des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques). Or ces polluants sont pour la plupart hydrophobes (faiblement solubles dans l'eau) : ils se fixent sur la matière organique. Il faut donc les mesurer sur d'autres supports (sédiments ou organismes vivants). De telles analyses ne sont encore que partielles, mais nous donnent une idée du degré de contamination des milieux (voir encadré).

Présence des micropolluants dans les organismes vivants (y compris en dehors de l'eau)

L'état des lieux dans le bassin Loire-Bretagne a permis de collecter des informations qui montrent que le plomb, le cadmium et les résidus de certains pesticides comme le DDT (dichlorodiphényltrichloroéthane, interdit depuis les années 70) se retrouvent de façon presque systématique au niveau des super-prédateurs tels le grand cormoran, le balbuzard pêcheur et la loutre, mais en dessous des seuils de toxicité. Les secteurs de la Loire supérieure et de la Loire du val d'Orléans sont les plus marqués. Pour les contaminations historiques comme celles par des pesticides organochlorés et dans une moindre mesure des polychlorobiphényles (PCB), on note une diminution progressive des concentrations trouvées dans le biote qui pourrait être due à la maîtrise des rejets et aux interdictions.

Les deux tiers des masses d'eaux souterraines en bon état en Loir-et-Cher

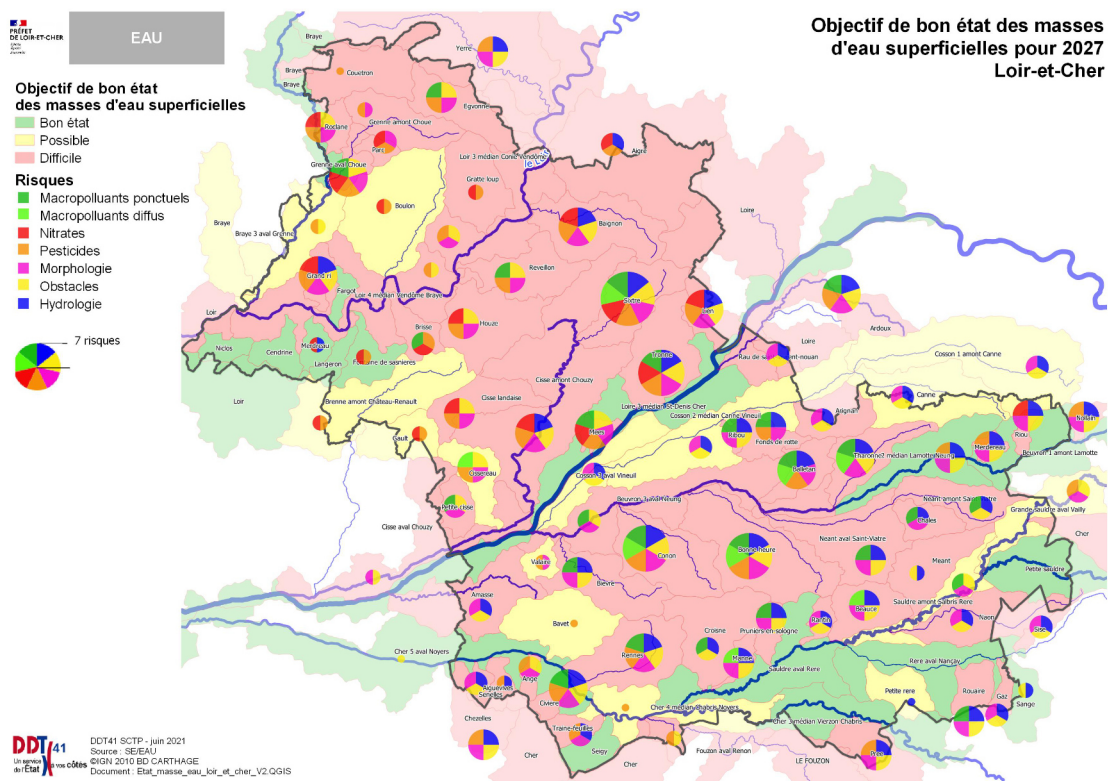
Un tiers des masses d'eau souterraines présentes dans le département (soit 8 nappes sur 24) sont classées en « état médiocre » : pesticides et/ou nitrates sont les paramètres déclassants.

Quant au bon état quantitatif, la nappe de la craie du Séno-Turonien et calcaires de Beauce libres est « déclassée » en raison d'un déséquilibre entre les prélèvements et la ressource disponible (issue des précipitations). Cette nappe est également déclassée pour les paramètres nitrates et pesticides.

Bon état des masses d'eau à l'horizon 2027 : un objectif difficile d'atteindre...

95 sur 110 masses d'eau cours d'eau risquent de ne pas atteindre le bon état en 2027 (voir carte ci-dessous). Parmi ces masses d'eau, 61 masses d'eau connaissent un risque lié aux pesticides et 59 présentent un risque lié à l'hydrologie (soit 54 %) : on considère pour ces masses d'eau que la faiblesse du débit à l'étiage peut générer un risque de non atteinte du bon état à l'horizon 2027.

Concernant les eaux souterraines, 11 masses d'eau sur 24 risquent de ne pas atteindre le bon état en 2027.



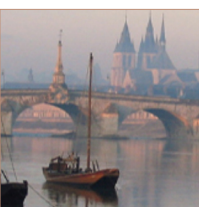
Pour se rapprocher des objectifs de la directive cadre sur l'eau, les services de l'État concentrent en priorité leurs actions sur les masses d'eau les plus proches du bon état sans négliger les autres qui doivent retrouver un bon état également, mais sur un terme plus long. La coordination de ces travaux est assurée par la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature (MISEN), dont le chef de file est le DDT.

Parmi les actions mises en œuvre par la DDT et les services de l'état :

- veiller au respect de la réglementation (contrôle des épandages et des traitements phytosanitaires, de la préservation des bandes enherbées...),
- inciter les agriculteurs à développer des cultures intermédiaires et mettre en œuvre des techniques alternatives aux traitements phytosanitaires...
- inciter aux économies d'eau et mettre en œuvre des actions d'adaptation au changement climatique : augmenter la résilience des milieux aquatiques et réduire l'impact du changement climatique.
- Veiller à la préservation des zones humides et des réservoirs biologiques du bassin.

Pour en savoir plus :

- <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/des-eaux-en-bon-etat/ou-en-est-on-en-loire-bretagne.html>



Directeur de la publication : Patrick Séac'h
Rédacteur en chef : Joël Martine
Coordination éditoriale : Cécile Dormoy
Auteurs : Cécile Dormoy, Olivier Poite (service Eau et Biodiversité)
Conception : Odile Zulémie

Direction Départementale des Territoires
Service Connaissance des Territoires et Prospective
31 Mail Pierre Charlot - 41000 Blois
<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Connaissance-des-Territoires>

